

NOTICE D'INSTALLATION

Sirène d'alarme extérieure auto alimentée

Fabrication Française
Conforme aux normes européennes
EN50131-4 en grade III



SIREX
SIREX F



Photos non contractuelles

SIREX-F : sirène avec FLASH intégré

SIREX : sirène sans FLASH

La SIREX et la SIREX-F sont admises aux marques NF et A2P "3 boucliers" conformément à la norme NF EN 50131-4 en grade 3, au référentiel technique complémentaire RTC 50131-4, au référentiel technique RT48-266 (SIREX F seulement), et au référentiel de certification NF324-H58 sous les numéros : [3030000490](http://www.cnpp.com) et [3230000620](http://www.marque-nf.com) -- Unité de fabrication : N° 122 P2

CNPP Cert. (centre national de prévention et de protection):

<http://www.cnpp.com>

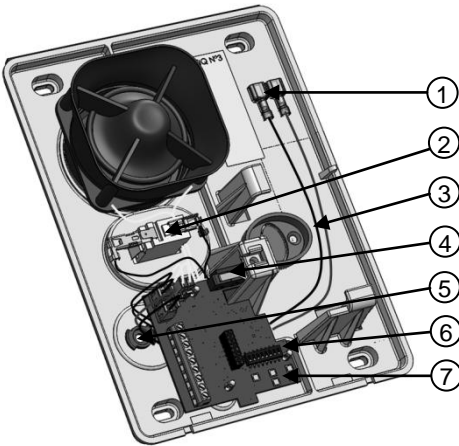
AFNOR Certification :

<http://www.marque-nf.com>

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIREX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

PRESENTATION



Conçue pour durer, la SIREX se présente dans un boîtier moulé en fonte d'aluminium avec une peinture polyester à l'épreuve du temps.

La **SIREX F** intègre en plus une alarme lumineuse à technologie LED ultra haute luminosité qui en plus d'une grande résistance aux vibrations et aux températures extrêmes offre une durée de vie nettement supérieure aux solutions traditionnelles.

1- Emplacement pour batterie de secours 12V – 2Ah

2- Capteur d'autoprotection à l'arrachement

3- Protection d'autoprotection à l'arrachement

4- Autoprotection à l'ouverture

5- Passage de câbles

6- Interrupteurs de configuration

7- Flash à leds !!! **ATTENTION !!!** Les leds sont de type ultra haute luminosité. Ne pas regarder en face.

La SIREX et SIREX F disposent d'une double régulation de charge pour la batterie interne :

- **Régulation du courant de charge à 200 mA**, suffisant pour charger normalement la batterie interne. En alarme, LA SIREX puise essentiellement son énergie sur la batterie de secours. Ce qui protège efficacement le chargeur de la centrale d'alarme lorsque plusieurs sirènes sont alimentées par ce dernier.

- **Régulation de la tension de charge à 13.8 Vdc** : La fonction **SICB** (Système Intelligent de Charge de Batterie) ajuste automatiquement la tension de charge de la batterie à 13,8 V, la SIREX garantit sa pleine puissance même lorsque l'alimentation externe délivre à peine 12V.

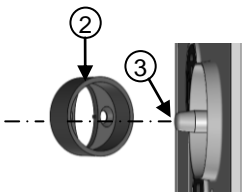
- **Deux sorties de défaut** permettent de fournir une information en cas de défaut d'alimentation déportée et de batterie.

CONSIGNES DE SECURITE

- Evitez de regarder en face les LEDs en fonctionnement.
- Durant les essais, portez un casque de protection auditive ou tenez vous à une distance raisonnable de la SIREX.
- Evitez toute intervention sur la SIREX par temps orageux.
- N'utilisez que le type de batterie indiqué dans le tableau des caractéristiques.

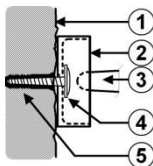
INSTALLATION

La SIREX est une sirène à usage extérieur. Elle se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 2cm de chaque côté. Percez les trous de fixation en suivant le gabarit de perçage, puis fixez en premier la pièce plastique de protection d'autoprotection à l'arrachement de forme ovale sur le mur. Dans le cadre du NF-A2P, retirez la partie centrale détachable de la pièce ovale avant l'installation. Toutefois, si le mur présente des aspérités ou des trous importants (>4mm), gardez la partie centrale de la pièce ovale afin de garantir la bonne intégrité de l'autoprotection à l'arrachement. Ensuite positionnez le châssis de la SIREX en prenant soin de bien placer le capteur de surveillance d'arrachement à l'intérieur de la pièce ovale plastique. Ce système ne nécessite aucun réglage.



Il est impératif de procéder à des essais et de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme sonore, visuelle et de l'autoprotection après l'installation.

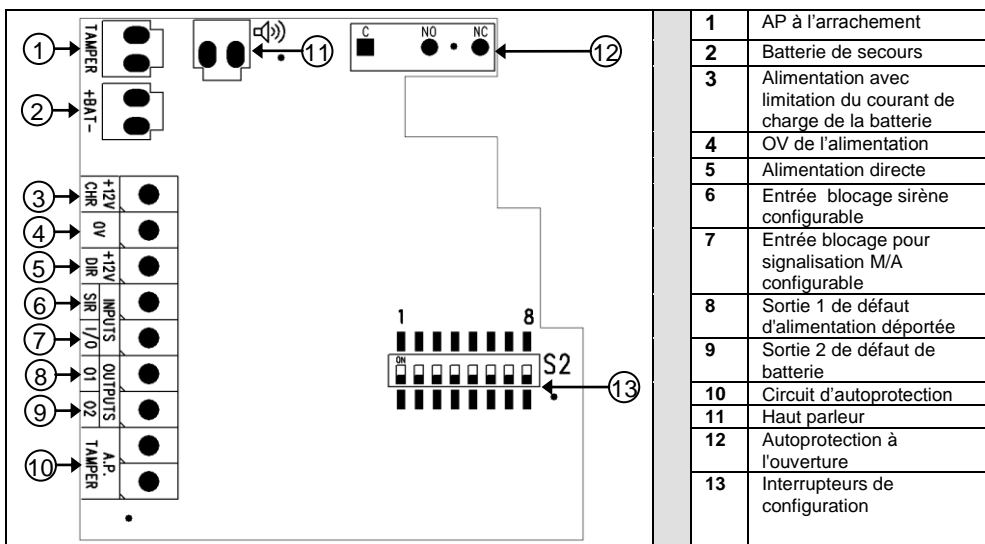
Il est vivement recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage des connexions ainsi que l'état de la batterie de secours et la remplacer si nécessaire.



1- MUR
3- CAPTEUR AP
5- CHEVILLE

2- BOUCHON AP
4- VIS

CABLAGE



ENTREE I/O

La signalisation de mise EN ou HORS service de l'installation d'alarme déclenche une série de bips courts ainsi que le clignotement du flash, lors du basculement de la tension de commande sur 1/0. Au retour de la tension de commande, la SIREX génère une nouvelle série de bips avec clignotement du flash plus long cette fois pour distinguer les deux états.

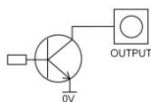
Le mode de déclenchement et de réarmement de l'entrée 1/0 est configurable à l'aide des dipswitchs 3 et 4 (voir tableau ci-dessous).

Polarité Mode	Positive		Négative	
	3 4 NC Disparition	3 4 NO apparition	3 4 NC disparition	3 4 NO apparition
ARRET (repos)	+12VDC	0V ou rien	0V	+12VDC ou rien
MARCHE (alarme)	0V ou rien	+12VDC	12VDC ou rien	0V

Pour la signalisation de marche/arrêt, La SIREX permet d'ajouter des bips en plus du flash (dipswitch n°6). Le volume des bips peut aussi être réduit (dipswitch n°5).

Il est également possible de configurer cette entrée pour commander le flash séparément (dipswitch n°8).

SORTIES O1 et O2



- La sortie de défaut transistorisée "O1" s'active (disparition du 0V) 5 secondes après la disparition de l'alimentation déportée.

- La sortie de défaut transistorisée "O2" s'active (disparition du 0V) en cas de défaillance de la batterie de secours (batterie usée ou absente). Le test de défectuosité est réalisé toutes les 24 heures. Cette sortie s'active aussi en cas de batterie faible consécutive à une coupure de l'alimentation déportée. Lors du remplacement de la batterie, il faut désalimenter complètement la sirène pour que la sortie de défaut se réinitialise avant son test quotidien.

Afin de simplifier le câblage, les sorties peuvent être configurées en normalement ouvertes en montant l'interrupteur de configuration n°7 (non autorisé dans le cadre du NF & A2P).

Destruction des batteries

La batterie de secours de la SIREX n'est pas fournie par ATLS. Néanmoins, ne jetez pas les batteries usagées dans votre poubelle, il est interdit de les incinérer, de les enfouir ou de les jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des batteries conformément aux lois et réglementations en la matière en vigueur. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les batteries usagées.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation directe :	De 9 à 15 VDC
Tension d'alimentation sur +12V CHR :	De 12,0 à 14,5 VDC
Tension de Sortie sur +BAT :	13.8 VDC (+/-0.2 Vdc)
Ondulation résiduelle admissible :	250mV
Consommation en veille :	5 mA
Autonomie sur batterie interne :	60 heures
Durée de l'alarme :	3 mn.
Consommation en alarme & puissance acoustique :	MAX : 1.0A 107 dB (+/-2dB) à 1m
Consommation en alarme lumineuse seulement :	20 mA (SIREX-F seulement)
Tension de commande maximum "SIR" et "I / O" :	16 VDC (0,1mA)
Tension de commande négative "SIR" et "I / O" :	Inférieure à 1 VDC
Tension de commande positive "SIR" et "I / O" :	Supérieure à 3 VDC
Seuil de déclenchement du défaut d'alimentation déportée :	< 10.5 VDC
Seuil de déclenchement du défaut de batterie faible :	< 11 VDC
Courant maximum des sorties transistorisées :	50 mA
Tensions des sorties transistorisées commutées :	0.3 - 0.5V
Temporisation des sorties :	5 secondes
Couleur et fréquence du flash :	Orange translucide - 0.67Hz
Boîtier :	Aluminium
Degré de protection :	IP 44 IK 08
Environnement :	Classe IV – Extérieur général
Température d'utilisation :	-25°C à +70°C
Dimensions :	183 X 242 X 82 mm
Poids :	1.7 kg.
Type de câble pour le raccordement :	Câble 4 paires rigide : Ø >= 0,5mm souple : Ø >= 0,2mm
Types de batteries de secours :	12V 2.1Ah YUASA NP2.1-12FR 12V 2.1Ah YUCELL Y2.1-12FR 12V 2.0Ah POWERSONIC PS 1220 V0 12V 2.3Ah ACD ST20 12V 2.1Ah SUNLIGHT SP 12-2.1V0 12V 2.0Ah SEPTAM SPO20 12V 2.2Ah ENERGY POWER EPW12V2.2FR
Compatibilité électromagnétique :	conforme aux normes NF EN 50130-4 (08/11) + A1 et NF EN 55022
Sécurité électrique :	conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000 + A1 + A2 + A11 + A12

GARANTIE



ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. L'année et le mois de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil. La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal. La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles. La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée. La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur. L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.